



INFO QB DISPOSITIF 2022

INSCRIPTIONS :

- Les candidats devront s'inscrire en ligne sur le site internet du ministère de l'intérieur : «www.devenirpolicier.fr»
- sur le site intranet de la direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale «dcrfpn.minint.fr», jusqu'au 30 avril 2021 à 18 heures (heure de Paris).

En cas d'impossibilité de s'inscrire électroniquement, les candidats pourront s'inscrire en envoyant un dossier d'inscription au service organisateur territorialement compétent (SGAMI/SGAP). Ce dossier imprimé d'inscription pourra être obtenu sur demande écrite formulée auprès de ce service ou sur le site internet du ministère de l'intérieur : «www.devenirpolicier.fr» ou sur le site intranet de la direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale «dcrfpn.minint.fr».

ATTENTION :

- Le dossier imprimé d'inscription, dûment complété, devra être renvoyé obligatoirement par voie postale avec accusé de réception au même service, chargé des inscriptions, au plus tard le 30 avril 2021, le cachet de la Poste faisant foi.
- Tout dossier papier parvenant dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur au 30 avril 2021, ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne portant aucun cachet de la Poste, ou parvenant par tout autre mode d'envoi non postal (courriel, télécopie) sera refusé.
- Seuls les dossiers de la session 2022 doivent être utilisés : aucun dossier établi lors d'une session antérieure ne sera pris en compte et la candidature en cause sera déclarée irrecevable.

FORMATION :

Les tests de sélection pour l'entrée en formation se dérouleront les 23 et 25 juin 2021

23 juin : Pour les candidats PARIS IDF

25 juin : National et reliquat candidats PARIS IDF

1ère session de formation débutera à compter du 6 septembre (examen 14/10/2021)

2ème session de formation débutera le 25 octobre ou le 2 novembre en fonction des sites (examen le 09/12/2021)

EXAMENS :

- Deux sessions d'examens sont prévues :
 - le 14 octobre 2021 pour la totalité des candidats libres de métropole et d'outre-mer, sauf Nouvelle-Calédonie et Polynésie française, et pour une partie des candidats de la zone de défense et de sécurité de Paris et une partie des candidats formés
 - le 9 décembre 2021 pour le reliquat des candidats libres de la zone de défense et de sécurité de Paris et le reliquat des candidats formés. Les candidats formés et libres de Polynésie française et de Nouvelle-Calédonie seront amenés à composer respectivement le 9 décembre 2021 et le 10 décembre 2021.

ATTENTION : Les candidats ne choisissent pas leur date de session.

UNITÉS SGP POLICE

MAJORITAIRE

FSMI FO

100% Gradés, Gardiens, ADS et PATS

19-03-2021